

Lausanne, le 9 février 2023

Communiqué de presse

L'inflexibilité du gouvernement Luisier se fissure, poussons-la jusqu'à la rupture !

À la veille de la journée de mobilisation du 9 février, le Conseil d'Etat a adressé un nouveau courrier aux organisations du personnel (courrier en annexe). Il y réitère son invitation à une rencontre le 23 février en y ajoutant notamment un paragraphe:

« Cette séance sera aussi l'occasion pour le Conseil d'Etat de vous entendre sur les thèmes importants pour vous».

Cet ajout du Conseil d'Etat à son invitation initiale montre qu'il est donc désormais ouvert à discuter d'autres questions que celles listées dans le premier courrier, y compris celle qu'il ne voulait pas aborder : l'indexation. Il s'agit donc d'une première fissure dans l'inflexibilité affichée par le gouvernement Luisier, conséquence de la mobilisation croissante des salarié·e·s des services publics et parapublics contre sa politique en matière d'indexation.

Toutefois, la nouvelle précision du Conseil d'Etat ne répond pas aux deux revendications portées par notre lutte : ouvrir des véritables négociations et que celles-ci démarrent sur la base d'une offre améliorée par rapport à l'indexation entrée de vigueur de 1,4% seulement.

Notre seule garantie pour obtenir une véritable avancée, c'est notre mobilisation. C'est elle qui permettra de peser sur la rencontre du 23 février avec le Conseil d'Etat.

Au-delà de ce jeudi 9 février, notre lutte doit donc se poursuivre : nous proposerons aux salarié·e·s des secteurs publics et parapublics de participer à une assemblée générale de la fonction publique et du secteur parapublic le jeudi 23 février prochain au soir. Cette assemblée débattera du résultat de la rencontre prévue le matin même avec le Conseil d'Etat et des suites à y donner.

De plus, nous proposons aux salarié·e·s des secteurs publics et parapublics d'agender dès aujourd'hui une nouvelle journée de mobilisation le 1er mars prochain, dont la forme et le contenu seront définis lors de l'AG du 23 février en fonction des réponses du Conseil d'Etat. Nous appelons donc d'ores et déjà l'ensemble des salarié·e·s concerné·e·s à préparer cette journée de mobilisation du 1^{er} mars sur les lieux de travail.

Contacts :

David Jeanquartier, FSF, 076 462 96 24

David Gygax, SSP, 076 565 25 10

Gilles Pierrehumbert, SUD, 079 681 43 31

Annexe :

- ment.